

## **« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*A la question si l'on me demande : « pourquoi attendre si longtemps pour réagir » je dirais qu'il existe des situations politiques où il faut savoir attendre « en laissant le temps au temps » afin de démontrer que ceux qui se targuaient de savoir tout pour le bonheur de tous ont échoué et pour qu'il soit admis que ce qu'ils préconisaient ait été effectivement une vue de l'esprit à intérêt naïf et personnel ; et pour enfoncer le clou, seulement personnel ; mais fallait-il encore prouver à tous l'échec prévisible !*

*Donc, qu'il soit bien clair, que je ne voulais surtout pas participer du festin à la façon hannetons attirés par la lumière en laissant les autres, le peuple dans son immensité, dans les ténèbres d'une vie aléatoire sans issue, si ce n'est la survie au jour le jour ! Je crois avoir démontré à tous par mes analyses sans polémiques stériles que je suis à la recherche d'une solution viable qui me transcende et nous transcende sachant que tous nous sommes à durée de vie limitée et que notre devoir est de transmettre le flambeau aux générations qui nous suivent pour la perdurabilité de notre génome sur nos terres ancestrales dans les meilleures conditions qui peuvent se concevoir !*

*Le ciel m'a envoyé en ce début de décembre 2011 à Pointe-Noire où je vis notre peuple du sud pris sous les eaux dans une vie primitive réduite à la survie dans une capitale économique, surtout pour les autres par sa situation géographique, mais dont l'intérêt est congru à moins du strict minimum élémentaire convivial ; donc, une géostratégie qui ne pourvoit en rien les intérêts locaux, hormis ceux des satrapes gouvernementaux qui gèrent le pays en bon intendant des commanditaires externes.*

*La question n'est pas, et il faut le dire de suite, dans le rejet des commanditaires externes, mais de la façon dont les satrapes capturent à usage personnel la manne octroyée par le loyer consenti à ces agents externalisés d'un commerce mondialisé ; cette manne permet seulement la sustentation des satrapes et de leurs familles pour leur dépense uniquement personnelle, jamais pour la mise en œuvre d'une activité spécifique à notre pays et l'émergence d'un marché intérieur entre nous pour tous !*

*Au Ministre Mboulou qui me remercie, je ne sais pour quoi après ma conférence de Pointe-Noire du cinq décembre, alors que je n'ai fait qu'exprimer mon hostilité à la manière de gérer notre situation interne, je dirais, avec mon âge déjà certain : « que ce n'est pas au lion qu'on apprend le sourire ? » ; bon, j'apprécie son allégeance, si cela en est une ; mais il faut savoir que le temps me donne l'âge des dinosaures ; j'ai vécu et participé à un passé qui me donne l'autorité de la chose vue. Je n'ai rien contre lui que le sort a mis là où il est ; mais il faut garder le respect des Anciens et surtout ne pas se présenter en simple chien de berger à fin d'aboyer sur le Peuple ; situation difficile, et qui le plus souvent nécessite l'âge où les cheveux sont blancs !*

*Déjà, en août 1985, j'étais promu Secrétaire général lors de l'Assemblée générale du Mouvement Patriotique Congolais ; en mars 1989, je mis en place, il faut le rappeler aux jeunes générations, un comité ad hoc à mon domicile sis en France à Boissy-Saint-Léger pour réfléchir à la convocation d'une Conférence Nationale Souveraine. Et l'année suivante en mars 1990, j'organise à Paris une marche pour remettre à son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Congo près de la France, un mémorandum afin d'organiser une Conférence Nationale Souveraine sur la période de transition auquel souscrit le PCT en juin-juillet 1990 au nom du principe de démocratisation de la vie politique, et qui m'oblige cependant d'organiser le 15 août de la même année une manifestation, Place du Trocadéro à Paris, pour la mise en application de fait du principe de cette Conférence Nationale Souveraine et contrer la réticence du PCT !*

*La proclamation de l'indépendance de la Confédération Syndicale Congolaise face au PCT met en évidence cette réticence et suscite son appel à la grève générale pour la tenue par la CSC d'une Conférence Nationale ; le principe fut accepté sous la*

## **« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*pression par le PCT à la session du Comité Central des 28-30 septembre 1990 ; cela amena l'autodissolution de l'Assemblée Nationale Populaire lors du IV<sup>ème</sup> Congrès extraordinaire du PCT qui se tint les 4-7 décembre 1990 et qui reconduisit le mandat du Président Sassou Nguesso jusqu'en 1994, le 7 décembre 1990 l'Armée Populaire Nationale s'engageant à la neutralité et l'apolitisme, et le 29 décembre la loi n°027/90 abrogea l'article 2 de la Constitution du PCT avec la réinstauration du multipartisme.*

*Ainsi se tint enfin le 25 février 1991, voilà maintenant plus de vingt ans, l'ouverture de la Conférence Nationale qui se déclara Souveraine ; tout cela pour rappeler que nous sommes à la croisée des chemins après cet intermède régressif et peu glorieux marqué d'atrocités de vingt années sachant qu'un Peuple qui ignore son histoire est amené à revivre les mêmes errements si on ne lui raconte pas les faits réels passés.*

*La Conférence Nationale Souveraine s'ouvrit le 25 février et se termina le 10 juin 1991 par l'Abolition de la IV<sup>ème</sup> Constitution qui fondait la République Populaire du Congo, la réinstauration de la République du Congo et de ses symboles issus de l'Indépendance (hymne national, drapeau tricolore et les armoiries de la République du 28 Novembre 1958) avec la désignation d'André Milongo par la Conférence Nationale Souveraine comme Premier Ministre, chef du gouvernement de Transition, au terme de l'Acte Fondamental considéré comme la Loi Suprême de la République.*

*Le gouvernement de transition d'André Milongo remplit pleinement sa fonction ; par référendum, le Peuple adopta la Constitution par 96,4% des voix le 15 mars 1992 et dans la foulée fut mis en place les structures politiques avec les élections locales et municipales le 3 mai, les élections législatives le 21 juin, les élections sénatoriales le 26 juillet, le premier tour de la présidentielle le 2 août où Pascal Lissouba devance Bernard Kolélas, la signature le 11 août de l'accord de gouvernement entre UPADS, AND et PCT et le 2<sup>ème</sup> tour de la présidentielle où Pascal Lissouba devient Président.*

*Bref, un canevas démocratique mené rondement et qui doit nous servir d'exemple ; cependant, sur le plan politique le plus général, je voyais dans cette bipolarisation de la vie politique une alternance organisée de la classe politique traditionnelle sans que la question de fond portant sur l'organisation économique et la politique interne des revenus de toutes les classes d'âge deviennent la préoccupation des dirigeants. Aussi, dès le 18 août, je décidais de prendre la tête d'une opposition constructive en proposant « L'Autre Politique » fondée sur une activité économique intérieure en vue d'abord de sustenter notre pays et d'instaurer une politique des revenus au mérite, ce qui est toujours ma vision fondamentale même si la formulation s'est approfondie.*

*Ainsi le Cercle des Démocrates et Républicains du Congo vit-il le jour le 18 août 1992 parce que je ne vois vraiment pas comment Démocratie et République s'opposerait ! Je rappelle tout cela pour montrer ma singularité dans ma façon de concevoir toute action politique au service de l'ensemble du Peuple sans exclusion, un principe que je ne retrouve pas dans les partis traditionnels où chacun va tirer à soi la couverture sans se préoccuper du sort de la plus grande majorité et des intérêts fondamentaux. Mon opposition constructive ne remonte pas au coup d'Etat de 1997, mais dès 1992 parce que j'avais déjà le sentiment prémonitoire qu'il nous faudrait faire autrement !*

*Mon opposition au Président Lissouba était d'abord sur la question de fond quant à susciter une économie intérieure au mérite alors que toute la classe politique se trouvait restreinte à s'opposer de façon simpliste et stérile où l'arbre cache la forêt. Le 15 juin 1995 le CDRC demande au Président Lissouba un changement de politique en faveur de l'économie et la démission du Premier Ministre Yhombi-Opango nommé depuis janvier 1995, mais dont l'action ne me semblait guère probante, demande de démission réitérée par la CDRC le 15 août après la remise le 25 juillet au Président*

## **« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*Lissouba d'un Mémoire sur « L'Autre Politique » et des mesures sociales à prendre dans la concorde et la paix en dehors de tout conflit armé toujours néfaste. Je dis tout cela parce que mon opposition à Pascal Lissouba, qui avait sur le fond raison de vouloir faire du Congo « une petite Suisse », était avant tout sur les moyens conceptuels pour agir afin de bien diriger la manne pétrolière vers des fins internes ; et c'est exactement la même opposition que j'ai toujours avec le Président Sassou ! Donc, à partir du 9 juillet 1996, je m'installe durablement à Brazzaville en implantant fortement le CDRC dans le pays et créant son journal de campagne « L'Alternance ». Le 30 janvier 1997, le CDRC me fait candidat à la présidence de la République pour la présidentielle de juillet 1997, versant à titre personnel au procureur de la République une caution de trois millions laquelle pour mémoire ne me sera jamais remboursée.*

*En avril 1997, le Président Lissouba envisage le report de la présidentielle et le 17 mai, mon intuition fait que je décide de repartir à Paris ; le 31 mai à Brazzaville, tous les leaders de la classe politique traditionnelle et partisane participent sous le haut patronage de monsieur Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO « pour renoncer formellement et solennellement à l'usage des armes comme moyen de résoudre les conflits politiques » ; il en ressort de ces bonnes intentions que le 5 juin surgit la guerre contre les civils des partisans des ex Présidents Lissouba et Sassou.*

*Le 15 juin 1997, le CDRC appelle les belligérants à cesser les hostilités et à mettre en place un gouvernement de transition ; rien n'y fait ; le 8 juillet, le CDRC publie son projet à gouverner : « L'Autre Politique pour un autre Avenir au Congo Brazzaville ». Les belligérants s'aveuglent en action meurtrière surtout contre le Peuple en otage. Suite au coup d'Etat du 5 juin 1997, « La guerre contre les civils » prit officiellement fin le 15 octobre 1997 et pour préserver et pérenniser la paix, des contacts furent établis pour aboutir à une réunion à 14 h 30 le 20 octobre 1997 à l'Ecole Militaire de Paris où deux porte-paroles du général d'Armée Denis Sassou, MM. ADADDA et DZON confirmèrent à mon mandataire qu'ils ne voyaient « aucune incompatibilité à ce que Modeste BOUKADIA travaille ensemble avec le Président Sassou Nguesso ».*

*Ce même 20 octobre à 10 heures à l'hôtel MERCURE de Paris-Est/Val de Fontenay, je donnais une conférence de presse sur le thème : « Danger imminent d'embrassement de l'Afrique subsaharienne ; Congo-Brazzaville : La bombe à retardement : comment désamorcer la crise ? ». Peu de temps avant le début de la conférence, j'ai reçu une personnalité d'un pays ami venant de Bruxelles m'apportant la confirmation que le Président Denis Sassou Nguesso a délégué MM. Adadda et Dzon pour s'engager en son nom à l'Ecole Militaire à me nommer Premier Ministre, Chef du Gouvernement.*

*J'arrive à Brazzaville le 24 octobre 1997 ; MM. Adadda et Dzon y arriveront 2 à 3 jours plus tard via l'aéroport N'Djili de Kinshasa alors que j'avais atterri par Pointe-Noire où je louais un avion piloté par un Ukrainien qui m'avait félicité de mon courage pour atterrir à Brazzaville vu l'insécurité régnante et les cadavres jonchant la piste d'atterrissage. C'est ainsi que j'ai vécu personnellement l'horreur en débarquant en 1997, après la guerre civile, dans un aéroport détruit sans personne, où je blanchis instantanément en parcourant à pied la route jonchée de la multitude des morts qui gisaient jusqu'à la résidence du président Sassou, tout en lui signifiant mon horreur ! Mais voilà, le Président revint sur sa décision sans que je sache réellement pourquoi.*

*A l'analyse, si le président Denis Sassou n'a pas assumé son « engagement », il peut s'agir d'une manipulation dont la responsabilité échoit à MM. Dzon et Adadda, les signataires légaux du Président qui n'ont pas cru bon d'attirer l'attention de leur mandant pour qu'il respecte cet engagement signé par eux en son nom : Pourquoi ? Deux raisons possibles à mon écartement : la 1<sup>ère</sup> que j'écarte serait celle du fait du Président lui-même ; la 2<sup>ème</sup> qui me paraît plus probable est que ses deux porte-*

**« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*paroles officiels se soient entendus pour m'écarter en estimant qu'un engagement secret ne peut être rendu public, et que je n'aurais pas les moyens pour rebondir et faire entendre raison et surtout que je ne pourrais rien révéler ; cela semble justifié par le fait que M. Dzon ait été volontairement « écarté » du pouvoir à fin de diversion pour suggérer que lui aussi est une victime du pouvoir autocrate ; je crois qu'il s'agit là d'une grave ERREUR des porte-paroles officiels qui ont trompé le Président car il est clair qu'aujourd'hui, plus que jamais, il nous faut mettre en place cet engagement pour la stabilité et la paix du Pays, compte tenu de ma légitimité avant le Coup d'Etat.*

*Je tiens ma légitimité de cette Conférence Nationale Souveraine et par le fait même de la signature des Accords de l'Ecole Militaire par les deux mandatés du triumvirat à l'instigation du Président autoproclamé, je devenais en quelque sorte la caution du nouveau régime pour s'auréoler en quelque sorte de la légitimité issue du Peuple au travers de la Conférence Nationale Souveraine dont je fus un des acteurs principaux.*

*En ce sens, je pensais assumer le poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition pour impulser les choix dans le sens d'un développement endogène du Pays par un sage et judicieux emploi de la manne extérieure. Mais voilà, la tentation de la caverne d'Ali Baba fut la plus forte et tous se précipitèrent dans le pot de confiture, se tenant les uns les autres malgré tout pour garder les privilèges ! Je remercie le Ciel de m'avoir préservé de la tentation surtout quand on voit notre pays dominé par un clan trop assuré et trop orgueilleux, dont les prétendants actuels ont si mal servi leur Président, car enfin il est trop simple d'exclure la responsabilité de ceux en charge soit disant de l'intérêt public et qui se défont sur le Président. Cela étant, il semble bien aujourd'hui que l'on est là où nous étions le 25 février 1991.*

*De ces faits ici révélés, je prends à témoin le Peuple Congolais et la Communauté Internationale que MM. Adadda et Dzon deviendraient les vrais responsables d'un éventuel soulèvement populaire dont les conséquences inévitables seraient entre autres un départ précipité du Président et de sa famille, façon Afrique Blanche où il faut mettre dans l'urgence impréparée un gouvernement de large Union Nationale !*

*Sur la Concertation Politique d'Ewo tenue en décembre 2011, je rappelle que les 14 janvier 2010 et le 12 avril 2011, j'avais présenté au Président une suggestion pour que notre République aille de l'avant afin de préparer cette large Union Nationale ; je suggérais la mise en place d'une Commission Nationale composée de représentants des partis politiques et de la société civile pour organiser le recensement général de la population ; un tel recensement de la Population et de l'Habitat exact au possible est indispensable afin de connaître précisément le corps électoral de la terre de nos Ancêtres apte à participer à des élections libres et transparentes ; mais aussi, à plus long terme, à l'émission d'une masse monétaire circulante nouvelle afin de mettre en place notre marché intérieur ; sans un tel recensement, inutile d'aller aux élections quelles qu'elles soient dont les législatives où il faut attendre une abstention de 90%.*

*La « Concertation d'Ewo 2011 » du décembre dernier est encore une mascarade politique ; pour quelle raison le Ministre MBoulou écrit-il au Président du CDRC le 19 décembre une lettre de remerciements ; ce ne peut être pour ma présence à cette Concertation puisque chacun sait que je n'y étais point ; je me refuse bien sûr à y voir une forme de manipulation pour faire croire le moment venu à ma présence à Ewo et ressortir le document officiellement archivé comme preuve que je l'avais cautionné.*

*Me remercier : « de la tolérance, de l'esprit patriotique et du privilège accordés à la Nation pendant l'historique Concertation d'Ewo 2011 autorise le gouvernement de la République par ma voix à vous remercier très sincèrement » me paraît énigmatique dès lors que j'arrive à Paris le 11 décembre pour y passer les fêtes de fin d'année ! !*

## **« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*ne peut s'agir que des participants ; si tel est l'esprit qui plana à la concertation, on ne peut que s'en féliciter ; quant au vu des conclusions, il n'apparaît aucune avancée significative en se demandant s'il ne s'agissait pas d'un alibi à la remise des cadeaux de fin d'année, faire enterrer le recensement général par le Ministre MBoulou, puis faire entériner la reconduction des listes électorales aux opposants estampillés PCT et me confondre dans la masse en m'adressant personnellement ses remerciements.*

*L'on ne peut que féliciter les présidents des partis politiques qui n'ont pas pris part à ces assises (y compris M. Dzon dès lors où son refus est véritablement sincère) pour ne pas valider la tricherie des législatives 2012, et dont on est sûrs qu'elles n'auront pas lieu car si Monsieur Raymond Zéphirin MBoulou persiste, il est à craindre qu'il va provoquer une crise qui va amener le Peuple Congolais dans les rues de Brazzaville. Aussi, je continue d'attirer l'attention du Président Sassou à tenir compte de ce qui se passe ailleurs voire d'instituer en réserve dorée son Ministre, Monsieur MBoulou.*

*On peut se féliciter aussi que le Président de la République semble prendre enfin des décisions ministérielles en destituant de fait le Ministre de l'Energie, Monsieur Bruno Itoua, passé maître à faire inaugurer au Président des installations inachevées, tout en lui attribuant cependant un ministère bien tranquille, celui de la Recherche, dans un pays où n'existe aucune institution sérieuse en matière de recherche scientifique.*

*C'est dire que la curatelle du « Gouvernement de cent jours » doit cesser et que le Président doit aller bien plus loin que les « chaises musicales » en présentant enfin un gouvernement de large Union Nationale appuyé sur les partis et la société civile ! Mieux vaut un Gouvernement d'Union Nationale préparé à froid dans la sérénité et la concertation, qu'issu d'une crise majeure à l'instar de ce qui se passe dans les pays d'Afrique Blanche au vu de la conjoncture internationale dans laquelle sont nos pays.*

*La Grèce vient d'en donner l'exemple avec un gouvernement simplement technique, ce qui est lourd d'implications surtout à partir du moment où il n'y a plus d'échéance électorale ni de consultation du Peuple, celui-ci étant de fait sans limite sous la férule d'une curatelle sans état d'âme dont le seul objectif est de prélever sans autre avis, ce qui peut amener la déstructuration complète du pays et sa perte de souveraineté ! D'où la nécessité d'un gouvernement souverain issu de forces politiques internes au Pays et élues quelles qu'elles soient avec nécessité d'une alternance démocratique pour le sérieux et la confiance car comment des forces en place depuis si longtemps pourraient miraculeusement se métamorphoser en un prince charmant et efficace !*

*Le Gouvernement de Transition à nommer doit dépendre d'un texte souverain façon Acte Fondamental comme Loi Suprême de la République du temps d'André Milongo avec pour objectif d'abord de régler les affaires courantes de l'Etat, d'indemniser au plus tôt les personnes fragiles du fait des guerres et leur redonner une dignité de vie, et mettre en place une Commission Nationale multipartite sous contrôle de la société civile en charge du recensement général pour aboutir à un calendrier électoral avec d'abord les élections municipales, puis des législatives et des sénatoriales et enfin la présidentielle ; mais j'insiste pour que la société civile soit déterminante dans cette Commission car c'est d'elle-seule souveraine que nous devons tenir notre légitimité. Personnellement, je ne reconnais comme véritable Constitution légitime que celle du 15 mars 1992 approuvée par 96,4% de nos concitoyens ; me référant à elle, j'en tire ma légitimité et j'assure la continuité depuis les Pères fondateurs de la République ; je crois que c'est très clair et je sais que c'est l'immense opinion de la société civile !*

*Quelles que soient les motivations exceptionnelles plus ou moins non dites qui ont amené à se référer à la Constitution du Président Sassou Nguesso du 20 janvier 2002 où celui-ci cumule les fonctions autocratiques de Premier Ministre, de Président de*

## **« RIEN NE SERT DE COURIR, IL FAUT PARTIR A TEMPS ! »**

*la République et de Chef de l'Etat, je suggère que l'on se réfère tous à la Constitution de mars 1992 qui avait d'ailleurs été promulguée Monsieur Sassou Nguesso ; je crois que c'est l'effort minimal à consentir pour la continuité et la pérennité du pays ; disons que, même si je me suis toujours opposé à la façon dont on gère les mannes financières, sans que le pays en ait les retombées par un développement endogène de son économie (ce qui est le propre de nombre d'autres pays !), il faut reconnaître que notre Pays est encore souverain, même très endetté, et qu'il s'agit d'infléchir la politique économique vers le développement intérieur en proportion de nos devises ; la situation internationale en changeant les états d'esprits va nous faciliter la chose !*

*Je suggère une transmission du pouvoir en douceur et dans l'honneur pour tous ; et pour ce faire, je suggère à nouveau au Président Sassou de désavouer son ministre de l'intérieur quand il s'entête à vouloir faire valider des listes électorales erronées en lesquelles les populations n'ont aucune confiance ; il nous faut repartir sur des bases solides incontestables pour servir la République et la pérennité de tous ; sinon c'est repartir sur une abstention de 90% à la façon de la dernière présidentielle 2009.*

*L'outil fondamental dont dispose le Président Sassou Nguesso, c'est de s'appuyer sur la Constitution de mars 1992 qui n'a jamais été abrogée en lui associant l'Acte Fondamental de la Conférence Nationale Souveraine qui donnait la feuille de route au gouvernement d'André Milongo avec les missions bien définies que l'on connaît. Je crois que le Président en exercice ferait preuve de clairvoyance dont l'Histoire lui saurait gré d'en avoir été l'initiateur pour une succession en douceur et dans la paix.*

*Découpler ses fonctions tripartites tout en restant Président de la République durant la transition avec un Premier Ministre ayant les coudées franches pour mener à bien sa mission prédéfinie par un Acte préalable bien entériné, serait une façon de passer le témoin progressivement en faisant émerger les personnalités les plus éminentes, non pas par la force des armes, mais au mérite par les forces de l'esprit qui réfléchit surtout au vu de ce qui se passe un peu partout en Afrique Blanche, en Syrie voire en Russie. Il serait assez malsain que le Président quittât le pouvoir par jet de l'éponge.*

*Aussi nous pensons au CDRC le moment propice pour que les forces politiques de progrès forment une telle Union Nationale du Congo avec un très large consensus pour tous les citoyens de notre pays sans exclusion ni au détriment de quiconque ; pour ce faire, il nous faut former un Noyau Dur de l'Alternance Politique Congolaise ! Il faut une force tranquille et déterminée qui permette de bien définir, non pas les objectifs comme un catalogue de vœux pieux que l'on atteindra jamais si l'on n'a pas mis le doigt sur les raisons fondamentales qui font que l'on fait du surplace régressif. Je crois que les analyses que nous faisons au CDRC avec courtoisie et fermeté sans polémiques stériles envers quiconque peuvent être une base de consensus général. Sinon, nous sommes preneurs de l'analyse pertinente de qui que ce soit ; bienvenue, nous vous lirons et vous analyserons avec attention. Mais attention, soyez pertinent !*

*Bien, nous revoilà à nouveau au tournant d'une Saint-Sylvestre ; l'on ne peut dire que l'année ait été inoubliable et celle qui se présente ne présage à l'international rien de bien bon ; malgré tout je reste confiant dans la pensée altruiste de quelques hommes qui sauront se tendre la main pour maintenir la paix universelle ; jamais le Monde n'a eu tant besoin de l'intelligence universelle pour comprendre que les dettes ne sont jamais que les gains constitués des autres car la Planète ne saurait être endettée par rapport à elle-même, la mondialisation étant de fait un système toujours en autarcie ! Mon seul vœu pour le Pays est que le Président s'appuie sur la Constitution de 1992 !*

**Modeste BOUKADIA** – Ancien candidat déclaré à la Présidence du Congo en 1997 et 2009.  
Président du Cercle des Démocrates et Républicains du Congo - Brazzaville, le 07/01/2012